LES ARTS — LA MUSIQUE — LE THÉATRE

On ne chôme guère dans les théâtres de Paris : chaque jour apporte une « Première ». Aujourd'hui, c'est au Théâtre de la Renaissance, « 14 juillet », pièce en trois actes de M. Romain Rolland. Le public a, paraît-il, fait un accueil enthousiaste à cette reconstitution de quelques épisodes du début de la Révolution. Le premier acte se passe le dimanche 12 juillet, au Palais-Royal, qui était, à l'époque, un centre d'agitation populaire : quelques personnalités restées célèbres, Marat, Camille Desmoulins, Robespierre, apparaissent dans la foule grouillante de promeneurs appartenant à toutes les classes de la société. Au second acte, c'est le faubourg Saint-Antoine : une barricade y est dressée à l'angle de la maison habitée par Lucile Duplessis ; on voit réapparaître Camille Desmoulins qui flirte avec celle qui portera plus tard son nom.

Enfin le 3e acte, le plus mouvementé, fait assister aux différents épisodes de la prise de la Bastille, le 14 juillet, l'envahissement par le peuple de la vieille prison d'Etat et l'apothéose de la liberté sous la figure d'une fillette.

Les appréciations données sur la pièce de M. Romain Rolland ne sont pas toutes au diapason de l'enthousiasme qui l'a fait accueillir du public. — Un critique écrit ceci : « Ces trois tableaux de la Révolution, peints en grosse couleur, un peu à la manière de Vitet, avec en moins la finesse, forment une sorte de cinématographe dialogué, ou, si vous le préférez, de mosaïque parlante, dont les molécules ont été ramassées un peu partout et conglutinées au hasard de la rencontre. »

Il faut ajouter qu'à côté de ce jugement un peu sévère, d'autres critiques estiment que cette pièce est un « procès-verbal pittoresque et illustré des événements », une « reconstitution très littéraire et très artistique de cette grande époque ». Si la vérité historique n'est pas toujours respectée, l'auteur a voulu conserver « l'emphase un peu puérile » du langage de l'époque.

Au surplus, la pièce a été montée avec beaucoup de soin et ceci n'a pas été sans contribuer au succès de « 14 juillet ».

DE L'E...

LA COURSE PARIS-ROUBAIX

(30 mars. — 7e année)

Nous avons publié au fur et à mesure qu'ils parvenaient à notre connaissance les noms des concurrents de la grande épreuve de dimanche prochain. A part Maurice Garin qui, paraît-il, a définitivement renoncé à ce genre de courses et semble vouloir se reposer à jamais sur ses lauriers de Paris-Brest, on peut dire que tous les meilleurs spécialistes d'Europe s'aligneront dimanche au départ, à Chatou. Si nous voulons tenter une sélection bien difficile parmi ces géants de la route, nous voyons parmi les favoris : Lesna, le vainqueur de Paris-Roubaix 1901, de Bordeaux-Paris 1901, le rival malheureux de Garin dans le dernier Paris-Brest ; Aucouturier, le gagnant de Bruxelles-Roubaix 1901, Oscar Lepoutre, le stayer lillois, vainqueur de nombreuses épreuves de fond ; Ambroise Garin, vainqueur d'une course de 24 heures, qui a bien l'intention d'inscrire son nom au côté de celui de son frère Maurice, sur la liste des vainqueurs de Paris-Roubaix ; Fischer, le célèbre « grimpeur » ; Wattelier, qui battait Taylor, dimanche dernier à Lyon ; Boert, le vainqueur des 24 heures de Roubaix 1901 ; Derouck, le « lion » de Stokene ; Bor, Foureaux, etc., tous les noms sont à citer, car tous ceux qui composent cette pléiade de stayers ont à leur actif de nombreuses victoires et jamais l'issue de la classique épreuve n'est apparue aussi incertaine. Les renseignements sur l'entraînement de tous ces « cracks » de la route sont bien vagues en ce début de saison ; puis la suppression complète de toute aide automobile, va changer les conditions de la course. Que vont faire les Lesna, Lepoutre, Garin, Fischer et autres derrière de frêles bicyclettes, ne pouvant avoir d'autres secours que ceux bien modestes que peuvent procurer les cyclistes ? Les hommes et les bicyclettes, cette année, et c'est tout ! Ce retour à l'ancien temps c'est le régime de l'égalité et c'est pourquoi la lutte ne sera que plus belle, le sport ne sera que plus sincère. C'est enfin ce qui explique la recrudescence d'intérêt qu'on nous signale dans la région. Qui gagnera ? Problème insondable dont la solution n'apparaîtra qu'à l'arrivée, dimanche après-midi sur la glorieuse piste du Vélodrome Roubaisien !

LIRE *samedi prochain*
dans le « JOURNAL DE ROUBAIX » le
SUPPLÉMENT SPÉCIAL
avec texte et gravures, consacré à la grande course
PARIS-ROUBAIX

SAVON VERA MUSKA, parfum puissant.

Chronique Locale

ROUBAIX

Le nouvel administrateur de l'Ecole nationale des Arts industriels de Roubaix. — M. le Ministre de l'Instruction publique vient de désigner, comme administrateur de l'Ecole des Arts Industriels en remplacement de M. Verlais, décédé, M. Victor Champier, chevalier de la Légion d'honneur, directeur-rédacteur en chef de la Revue mensuelle des Arts décoratifs, ancien chef des travaux d'art des usines céramiques Muller et Cie, secrétaire de la Société du musée des Arts décoratifs, auteur de plusieurs ouvrages très appréciés sur les industries d'art.

M. Champier a visité les grands centres d'Europe ; il en a vu et comparé les écoles spéciales et les musées.

En 1893, il fut chargé d'une mission par le ministère de l'Instruction publique, à l'Exposition de Chicago ; la Chambre de commerce de Lyon lui demanda aussi de recueillir là-bas, les renseignements techniques pouvant intéresser l'industrie lyonnaise. A son retour, M. Champier publia des rapports qui furent très remarqués.

Lors de l'exposition de Paris, en 1900, il fut désigné comme membre rapporteur des Comités d'admission et d'installation et secrétaire du jury du groupe XV. Ce fut à ce titre qu'il fut décoré de la Légion d'honneur.

Ajoutons que M. Champier est un conférencier aussi éloquent qu'érudit. Les Roubaisiens ont eu le plaisir de l'entendre parler en 1894 dans le grand amphithéâtre de l'Ecole des Arts Industriels.

RÉUNION DE COMMISSIONS. — Mardi à deux heures et demie, la Commission municipale procèdera à la réception des travaux suivants : 1. Construction d'une crèche rue de Tourcoing ; 2. à l'établissement de bains de la rue de Rome, peinture émaillée des cabines de bains.

— A cinq heures quarante-cinq, la Commission administrative de la Caisse des retraites se réunira, pour statuer sur plusieurs demandes qui lui sont soumises.

UNE VISITE DE LA SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE A LA CONDITION PUBLIQUE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE. — Les membres de la Société industrielle et commerciale ont visité, lundi soir, à six heures, la Condition publique de la Chambre de commerce située place Faidherbe. C'est M. Florent Carissimo, membre de la Chambre de commerce, qui leur a fait les honneurs de cet établissement.

Les visiteurs ont parcouru tour à tour les immenses magasins, les bureaux, les salles de tirage et de décreusage, la salle des machines, etc. M. Laurent, le directeur de la nouvelle Condition publique, leur a servi de cicerone.

La Condition publique de la Chambre de commerce n'a pas encore deux mois d'existence et les essais comparatifs auxquels elle a pu être soumise ont établi l'exactitude et la promptitude de ses opérations.

Grâce à l'excellente disposition de l'établissement les camions y entrent et en sortent sans le moindre encombrement et sans le moindre retard. La vaste étendue des magasins offre au commerce et à l'industrie une ressource précieuse pour l'emmagasinage des matières qui peuvent séjourner longuement sans aucuns frais.

Les plus grandes facilités sont données à la clientèle, notamment aux emballeurs-expéditeurs pour les expéditions par chemins de fer. L'établissement est en communication avec toutes les gares des environs par un service de camionnage à prix très réduits.

Pour finir disons que, contrairement à ce qu'on pourrait croire, la Condition publique de la Chambre de commerce n'est pas un établissement privé. Elle a été créée par décret présidentiel, sur la proposition de la Chambre de commerce. Ses recettes, comme ses dépenses, sont réglées par le Ministère du Commerce ; ses bénéfices, si elle en donne, ne pourront recevoir qu'une affectation d'intérêt général (Bourses de voyage. — Enseignement commercial. — Missions commerciales à l'étranger, etc.), le tout sous le contrôle et avec l'approbation du Ministère du Commerce.

LES FUNÉRAILLES DE M.E. TETTELIN, ADMINISTRATEUR DU BUREAU DE BIENFAISANCE ont eu lieu lundi matin à dix heures en l'église Saint-Martin.

La levée du corps a été faite au domicile du défunt, rue du Curoir, par M. le chanoine Berteaux, doyen de la paroisse.

Une magnifique couronne, offerte par le Cercle de l'Industrie et portée par deux garçons de cet établissement, précédait le corbillard qui était encadré d'une double haie d'orphelines sous la conduite de religieuses.

Les coins du poêle étaient tenus par MM. Cyrille Caquant, vice-président du Bureau de bienfaisance ; Ferrand, membre du Cercle de l'Industrie ; Paul Grimonprez et Adolphe Florin, amis du défunt.

Venaient ensuite, derrière le corbillard, MM. Victor Catteau, Maurice Lepers, administrateurs ; Nolonsel, secrétaire ; Damez, receveur du Bureau de bienfaisance, et le corps médical.

Le deuil était conduit par les fils du défunt.

Dans l'assistance qui était très nombreuse, nous avons remarqué MM. Edouard Roussel, conseiller général ; Henri Carissimo, président du Tribunal de commerce ; Achille Rousseau, Paul Destatures, Jules Noyelle, conseillers municipaux ; Delporte-Bayart, vice-président des Hospices, etc., etc.

UNE MÉDAILLE D'HONNEUR vient d'être accordée à M. Jean-Baptiste Delterne, cantonnier demeurant rue Cadeau 49 ; le titulaire de cette distinction a accompli plusieurs actes de courage.

A LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS DES EMPLOYÉS DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE. — Les membres de cette Société se sont réunis dimanche, à onze heures et demie du matin en assemblée générale.

En excellents termes, M. le vice-président leur a présenté le nouveau président d'honneur, M. Gilbert Sayet, officier d'académie, adjoint au maire de Roubaix. Dans une vibrante allocution, M. Sayet a montré tous les bienfaits de la Mutualité et a assuré les sociétaires de tout son dévouement.

« RUCHE ROUBAISIENNE ». — On nous adresse la communication suivante :

L'assemblée générale annuelle de la « Ruche Roubaisienne » (Société du siège du « Saint-Sobel »), se réunira le dimanche 23 mars.

Les délibérations prises par cette assemblée sont les suivantes : 1° Compte-rendu des opérations et du bilan de l'année 1901, adopté à l'unanimité moins une voix.

2° Rapport de la Commission de contrôle, adopté à l'unanimité moins une voix avec félicitations au Conseil d'administration pour les résultats obtenus qui démontrent que la société est en voie d'amélioration très sensible.

3° Nomination pour 3 ans de trois membres sortants du Conseil d'administration : sont réélus : MM. Th. Vanacker et E. Surantyn, nouveau membre élu M. Jules Dagrie.

4° Nomination pour un an de la Commission de contrôle ; sont réélus : MM. H. Messelin et Eug. Dazin, nouveau membre élu M. Ed. Lemoine.

5° Nomination de la Commission des travaux ; sont réélus : MM. Siriets Arth. et Dupire Louis.

6° Fonctions rétribuées de l'administrateur-délégué, adopté à l'unanimité.

7° Communications importantes ayant pour objet la réorganisation financière de la société.

M. Rançon, président, expose que l'expérience de six années d'existence démontre que la société ne peut continuer à vivre avec les charges d'intérêts qui la grèvent, qu'il est urgent pour tous les intéressés de la « Ruche Roubaisienne » d'aviser au plus tôt à modifier cette situation.

En conséquence, il propose :

1° Réduction à 2 1/2 p. % brut du taux d'intérêt à servir aux obligataires ;

2° Report en 1923 du remboursement des obligations à 100 francs émises en 1896 et 1898.

3° Conversion de la dette hypothécaire par un emprunt de priorité au taux le plus réduit.

Des explications nombreuses et détaillées sont fournies par le président qui démontre qu'une fois ces réformes accomplies, la société aura une existence normale et assagie par l'expérience du passé, elle pourra alors songer à reprendre son vol pour de nouvelles destinées.

L'assemblée est unanime à approuver ces explications et l'urgence des réformes qui vont être soumises à l'adhésion de tous les obligataires par les soins de son Comité de contrôle qui a déjà émis un avis favorable.

Les membres de cette assemblée se retirent sous une excellente impression après avoir exprimé un vote de chaleureux remerciements à MM. Eug. Motte, Charles Droulers et Ed. Rason qui ont consenti en pleine crise immobilière d'échanger leur créance contre des terrains aux prix de revient, déchargeant ainsi la « Ruche » de 7.000 francs d'intérêts annuels.

AU CERCLE POLYGLOTTE. — M. Taon, dans une magnifique conférence anglaise, vient de faire l'historique du château de Windsor, résidence favorite des souverains anglais. C'est presque un résumé de l'Histoire d'Angleterre qui a été ainsi présenté à l'assistance.

En effet, depuis l'érection de ce vaste monument par Guillaume-le-Conquérant, le jeune conférencier parcourt en partie les règnes d'Henri III et d'Edouard III et l'institution des chevaliers de la Table ronde et de l'Ordre de la Jarretière.

Après une description très détaillée des différentes tours, chambres, et chapelles, il en arrive à citer les noms de ceux qui ont embelli le château royal, et des principaux princes qui y furent détenus prisonniers ; car il fut longtemps considéré comme prison d'Etat. Henri VII, Henri VIII, la reine Elisabeth et Edouard IV, contribuèrent pour beaucoup à l'extension et à la somptuosité des bâtiments. Dans les différentes chapelles qui font corps avec l'édifice, on peut visiter les tombes de Henri VI, Henri VIII, Jean Seymour, le marquis de Worchester, Charles Ier.

La feue reine Victoria voulut reposer aussi près de son mari le prince Albert-le-Bon, dans ce château, où elle aimait à venir habiter.

M. Taon a été vivement remercié par M. Duhamel et par l'auditoire pour les détails intéressants qu'il avait fournis, non seulement sur la résidence royale, mais sur la description du paysage merveilleux qui l'encadre.

Un vol de 7,800 francs Grande-Rue. Lundi matin, vers deux heures, M. Jules Bayart, rentier, demeurant Grande-Rue, 352, se disposait à rentrer chez lui ; malgré de longs efforts, il ne parvint à faire fonctionner la serrure.

A ce moment vinrent à passer deux individus qu'il ne connaît pas ; l'un lui proposa d'ouvrir la porte, ce que M. Bayart accepta sans aucune méfiance.

Une fois en possession du trousseau de clefs, les deux noctambules se retirèrent en se moquant et en injuriant M. Bayart. Ce dernier se mit alors à sonner pour appeler sa vieille bonne, Mme Vve Sophie Cocheteux, âgée de 69 ans, qui vint en toute hâte ouvrir la porte.

Mme Cocheteux qui n'avait rien remarqué d'anormal, remonta se coucher aussitôt. Que se passa-t-il ensuite ? On croit que M. Bayart s'est endormi dans la cuisine. Toujours est-il qu'une heure après, la bonne fut de nouveau réveillée par les appels de son patron qui lui déclara que la maison venait de recevoir la visite de cambrioleurs.

Mme Cocheteux constata, en effet, avec stupéfaction, que tous les meubles du salon avaient été fouillés. Un secrétaire avait été fracturé et une somme de 7.800 francs en or qui se trouvait dans deux petites boîtes en carton avait été enlevée. Cette somme était destinée à être employée à des placements que M. Bayart se disposait à faire prochainement.

Une bague en or et trois broches en doublé, ainsi que trois pipes avaient également disparu.

La porte d'entrée était grande ouverte. Les individus qui s'étaient emparés du trousseau de clefs n'avaient pas, on le voit, tardé à s'en servir.

Dès la première heure, lundi matin, M. Jules Bayart, a prévenu M. Grimaldi, commissaire de police du cinquième arrondissement, du vol dont il a été victime.

Le service de la sûreté a fait des recherches. Jusqu'à présent, aucun indice n'a permis à la justice de retrouver les voleurs.

Un affreux accident dans un peignage. — Un ouvrier entraîné par une courroie. — État grave de la victime. — Un affreux accident, qui entraînera peut-être la mort d'un homme, s'est produit, lundi après-midi, vers cinq heures, dans le peignage de M. Léon Allart et Cie, Grande-Rue.

Un ouvrier de cet établissement, Gustave Thieffry, était occupé à son travail, lorsqu'il fut entraîné par une courroie qui lui saisit la jambe gauche et la broya sur un arbre de transmission. Aux cris poussés par cet infortuné, ses camarades de travail accoururent pour lui porter secours. Il était temps qu'on le dégageât.

L'ouvrier Thieffry, la jambe fracassée, perdant du sang en abondance, se trouvait dans un état qui faisait peine à voir. Il reçut les soins du docteur de l'établissement, qui le fit transporter d'urgence à l'Hôtel-Dieu. Dans la soirée, M. le docteur Butruille a pratiqué l'amputation de la jambe gauche. L'opération a très bien réussi ; néanmoins, l'état du blessé est très grave, sinon désespéré.

UN EMPLOYÉ INFIDÈLE. — Depuis huit mois environ, la Société anonyme des Timbres d'Epargne, rue de la Gare, avait à son service comme encaisseur, Alfred Delplanque, âgé de 32 ans, demeurant rue de l'Hospice, 5. Il y a quelques jours, M. le Directeur ayant remarqué quelques irrégularités dans les comptes de son employé, fit avec ce dernier une tournée qui confirma ses soupçons.

L'administration de la Société congédia l'employé purement et simplement, mais, après son départ, M. le Directeur ayant de nouveau constaté de nouvelles irrégularités, qui s'élèvent avec les premières à la somme de 7 à 800 francs, il déposa lundi matin une plainte à M. Laché, commissaire de police du premier arrondissement, qui fit mander en son bureau l'employé infidèle.

Dans l'après-midi de lundi, vers quatre heures, Alfred Delplanque fut interrogé, et entra dans la voie des aveux ; il a été laissé en liberté provisoire.

UNE ARRESTATION POUR COUPS ET BLESSURES. — Dans la soirée de dimanche, plusieurs clients étaient attablés dans l'estaminet tenu par M. Henri Vanbrantighem, rue de France, 123. Pour un motif des plus futiles, une discussion qui dégénéra bientôt en bagarre éclata subitement entre toutes les personnes présentes.

Au cours de la bataille, l'un des combattants, Constant Wastyn, tisserand, âgé de 42 ans, habitant en garni dans l'estaminet, mordit le cabaretier à l'oreille droite.

La police qui avait été prévenue de ce qui se passait arriva peu de temps après et mit l'agresseur en état d'arrestation.

Lundi matin Wastyn, qui est sous le coup d'un arrêté d'expulsion, a été interrogé par M. Laché, commissaire de police ; il sera dirigé mardi matin sur Lille pour être mis à la disposition du parquet.

UNE SCÈNE DE MENACES RUE MA-CAMPAGNE. — La cour Flamencourt, rue de Ma-CAMPAGNE, a été, lundi après-midi, vers quatre heures et demie, le théâtre d'une scène de menaces qui a forcé la police à intervenir.

Le héros de cette affaire est un rattacheur, Henri Debarge, âgé de 20 ans, qui demeure rue de Ma-Campagne. Ayant cherché querelle à son amie, il la poursuivit dans la cour Flamencourt, un couteau à la main. Il l'en eût, sans doute, frappée, si elle n'avait réussi à se réfugier dans une maison.

Informée de ces faits, la police se mit à la recherche d'Henri Debarge, qui s'était déjà enfui bien loin. Les agents Duhamel et Hamel l'ont retrouvé blotti dans une meule de paille, à la ferme Cruque, au Nouveau-Roubaix, et l'ont mis en état d'arrestation.

VOL DE DEUX BICYCLETTES A LILLE. — ARRESTATION DES VOLEURS A ROUBAIX. — Nous avons déjà dit que deux bicyclettes volées à M. Alfred Chatteleyn, marchand de cycles, boulevard de la Liberté, à Lille, avaient été engagées au Mont-de-Piété de Roubaix.

L'enquête ouverte à ce sujet par M. Squivée, commissaire de police du troisième arrondissement, a amené la découverte des auteurs de ce vol, qui ont été arrêtés, lundi après-midi, rue des Longues-Haies, par les agents Duhamel et Minet. Ils se nomment Eugène Richet, artiste dramatique, âgé de 20 ans, et Alphonse Catelle, 16 ans, sans domicile fixe. Tous deux ont été écroués au dépôt.

UN OUVRIER BLESSÉ GRIÈVEMENT DANS UNE USINE. — Un décroureur du peignage de M. Léon Allart et Cie, Grande-Rue, Pierre Vandercruyssen, âgé de 20 ans, demeurant à Wattrelos, rue des Fleurs, s'est fracturé le bras et l'avant-bras droits, lundi après-midi, au cours de son travail.

M. le docteur Debuchy lui a donné les premiers soins et l'a fait admettre à l'Hôtel-Dieu.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — A la filature de M. Augustin Valentin, un rattacheur, Louis Brifaut, âgé de 25 ans, demeurant rue Delaitre, cour Sainte-Catherine, a été blessé à l'index gauche pendant son travail. M. le docteur Druesne lui a ordonné six jours de repos.

— L'un des ouvriers de la chocolaterie de MM. Cornille et Lemahieu, s'est blessé au pied gauche en marchant sur un clou. M. le docteur Lhérbier a examiné l'ouvrier, Victor Louchart, âgé de 31 ans, demeurant rue de Bouvines, et lui a prescrit quelques jours de repos.

— Au peignage de MM. Léon Allart et Cie, l'un des ouvriers, Amédée Schietacrt, âgé de 24 ans, demeurant à Saint-Liévin, s'est blessé au bras gauche avec la lame d'un couteau. M. le docteur Druesne lui a ordonné huit jours de repos.

— A la teinturerie-apprêt de MM. Motte et Bourcois, l'un des ouvriers, Hubert Delmarquette, âgé de 47 ans, demeurant à Touffiers, a été blessé au genou par la chute d'un rouleau. M. le docteur Bernard a examiné l'ouvrier et lui a prescrit huit jours de repos.

— L'un des ouvriers de MM. C. et A. Scrépel, teinturiers, a été brûlé aux mains en préparant un bain composé de produits chimiques. M. le docteur Godefroy a examiné l'ouvrier, Jules Symes, âgé de 36 ans, demeurant rue de Maubeuge, cour Lorrain, et lui a ordonné quinze jours de repos.

— Deux ouvriers du peignage Alfred Motte et Cie ont été blessés pendant leur travail ; ce sont : Gustave Landrieux, brouetteur, âgé de 20 ans, demeurant rue d'Espagne, qui s'est contusionné la jambe gauche en tombant ; et Joseph Curé, peigneur, âgé de 29 ans, demeurant rue de la Vigne, cour Sainte-Thérèse, qui a eu l'annulaire droit contusionné par son métier. M. le docteur Rousseau a prescrit, à chacun des blessés, quinze jours de repos.

ŒUVRE DE LA BOUCHÉE DE PAIN. — Semaine du 17 au 23 mars 1902. — Nombre de portions distribuées, grandes personnes : 1.212 ; enfants : 512. Total : 1.724.

TROUVAILLES. — Un écolier, Jules Debuneville, demeurant boulevard d'Armentières, 30, a trouvé une chemise d'homme.

— Le fils de M. Augustin Rose, demeurant chemin de la Makellerie (près de l'estaminet « Au Pont d'Amour ») a trouvé un objet en argent.

ENTERREMENT DU MARDI 25 MARS 1902. — M. Gustave Mollier, neuf heures, église Notre-Dame.

OBIT DU MÊME JOUR. — Mme Louis Duchange, née Henriette Mazure, dix heures, église St-Martin.

IMPORTANTE MAISON DE LONDRES ayant déjà plusieurs représentations de premier ordre, désirerait représenter fabrique tissus pour femmes. — Ecrire C.K., au bureau du journal. 2862

BEURRE D'OOSTCAMP, frais, à 3 fr. 80 le kilogramme ; salé, en motte de 2 kilogrammes, à 3 fr. 70 le kilogramme.

HARPE PLEYEL, vente et location, représentant pour Roubaix : Marcelli, 3, rue du Bois.

COFFRES-FORTS GRUSON.
Maison de confiance fondée en 1850. (Téléphone 465),
rue Royale, 21, LILLE. 84263

CROIX

Un affaire d'empoisonnement. — Neuf personnes malades. — Une plainte déposée lundi au commissariat de police de Croix, a fait connaître une assez grave affaire d'empoisonnement, remontant déjà à plusieurs jours et qui jusqu'à présent n'avait pas transpiré.

Neuf personnes sont encore actuellement malades pour avoir mangé du petit salé provenant d'une charcuterie.

Les deux familles atteintes habitent la rue de Bapaume. M. Joseph Mesplomb, apprêteur, sa femme et ses deux beaux-frères ont ressenti les symptômes d'empoisonnement après leur repas du soir de mardi dernier. Tous ont été gravement atteints et ont dû s'aliter. Aucune de ces quatre personnes n'est complètement remise.

Mme Dejonghe et ses quatre enfants en avaient mangé à leur repas du midi, mais en moindre quantité. Ils ont éprouvé des douleurs intestinales moins vives et sont à présent hors de danger.

Les deux familles ont reçu les soins de M. le docteur Demoulin. Cette affaire bien que connue tardivement, fait beaucoup de bruit à Croix. Il est regrettable qu'elle soit demeurée si longtemps secrète car il sera peut-être impossible maintenant de saisir la marchandise suspecte.

BAGARRE DANS UN BAL. — Le bal donné dimanche soir à la salle des fêtes de Croix par la Musique mancipale a été troublé par une bagarre dont voici la cause. Vers huit heures et demie, Emile Dubois, 30 ans, dégraisseur, demeurant à l'estaminet Debock, Grande-Place, à Croix, voulut contraindre à danser une jeune fille, Elodie Delbart, son ancienne amie. Comme celle-ci refusait, le jeune homme se disposait à lui faire violence lorsque survint Jules Watteau, 22 ans, charretier au service de Mme veuve Cocheteux, à Flers-Bréucq, et demeurant rue de Wasquehal, à Croix, qui prit la défense de la danseuse. Il se jeta sur Dubois, et l'ayant terrassé il lui porta deux coups de poing à la figure.

Les deux adversaires furent aussitôt séparés par deux autres jeunes gens, Arthur Lefebvre, demeurant, rue de Bavai, 7, et Auguste Soumps, demeurant rue de Lille, cour Lemaire, 4, à Roubaix. Cependant Dubois se releva avec une blessure à la tête ; il avait reçu dans la bagarre un violent coup de canne qui déchira le cuir chevelu et fit jaillir le sang. Après avoir reçu des soins à la pharmacie Samson, le blessé a regagné son domicile.

La police a fait, lundi, une enquête sur cette affaire ; des déclarations faites par les témoins, il semble résulter que le coup de canne a été porté par un jeune homme connu sous le sobriquet de « Caoutchouc ». Ce dernier qui habite Roubaix, est recherché. Jules Watteau a déclaré qu'il était intervenu pour protéger la fille Delbart. Il a été l'objet d'un rapport pour violences, à la suite d'une plainte déposée contre lui par Emile Dubois.

WASQUEHAL

A PROPOS DE LA CUISINE POPULAIRE. — Il a été question de la cuisine populaire dans notre compte-rendu du Conseil municipal. On a pu voir que sur le désir exprimé par M. Dumez, des recherches furent faites pour retrouver la délibération par laquelle le Conseil avait décidé d'employer à la création d'une cuisine populaire un crédit de 1.400 francs ordinairement affecté à l'achat de vieux pavés. L'administration nous prie de dire que ce document, resté introuvable dimanche et qu'on pouvait supposer avoir été omis par le rédacteur des procès-verbaux, figure parfaitement au registre des délibérations à la date du 1er décembre 1901. L'allocation des 1.400 francs au Bureau de bienfaisance a été votée ce jour-là par 15 voix contre 10.

NOUS RAPPELONS que dimanche prochain, jour de Pâques, la Fanfare de Wasquehal, fondée en 1861, fera bénir son nouveau drapeau, et inaugurera un nouvel uniforme. Elle exécutera à la grand'messe, sous la direction de son chef, M. Henri Derveaux, les morceaux suivants : 1. Trompettes intimes, allegro militaire (L. Montagne). — 2. La Reine Aurore, ouverture (G. Tack). — 3. Les Chérubins, andante (J. Martin). — 4. Fantaisie Espagnole (J. Reynaud). — 5. Sonnerie au drapeau, avec orchestration. — 6. Le Victorieux, pas redoublé (Knégel).

Les cachets pour la soirée récréative, qu'organise cette société, le lendemain lundi de Pâques, s'enlèvent très rapidement ; il serait bon de se presser si l'on veut obtenir une place, car nous ne doutons pas que la salle du Cercle catholique sera trop petite pour contenir la foule qui s'y pressera. Chacun sait à Wasquehal, que l'on fait bien les choses à la Fanfare ; c'est tout dire, et ceci nous dispense d'appuyer sur la valeur du programme. Les cartes d'entrée aux prix de : première 2 francs ; secondes, 1 fr., et troisièmes, 0 fr. 50 centimes sont en vente au siège de la société, Café de l'Eglise, chez M. Victor Delannoy, et chez les membres de la Fanfare.

LEERS

UN ACCIDENT. — Un jeune ouvrier cardeur de l'usine de M. A. Parent, à la Papiterie, s'est fait une piqûre à la main droite en nettoyant une carde. Le blessé, Pierre Delannoy, âgé de 16 ans, demeurant à Néchin, devra subir un repos de vingt jours, de l'avis de M. le docteur Parmentier.

SAILLY

UN VIEILLARD VICTIME D'UNE AGRESSION NOCTURNE. — Un cultivateur de la commune, M. Sailly, âgé de 72 ans, sortait dimanche soir vers onze heures de l'estaminet du « Pinçon », pour retourner chez lui, à la Place. Il avait à peine fait cinquante mètres, lorsqu'il fit la rencontre de deux individus à qui il dit bonsoir. Pour repondre à cette politesse, l'un d'eux lui asséna un coup sur la tête avec un instrument contondant. M. Sailly tomba sur le sol et le sang s'échappa en abondance de la blessure qu'il venait de recevoir. Le deuxième individu s'élança sur lui, le saisit à la gorge, et lui prit son porte-monnaie contenant quatre francs trente et une pipe d'une valeur de deux francs. Puis les deux agresseurs prirent la fuite. M. Sailly se releva tant bien que mal et put retourner jusque chez lui.

Il ne connaît pas ces malfaiteurs et la blessure qu'il a reçue ne paraît pas grave.

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX *Maison fondée en 1835*
A ROUBAIX, Grande-Rue, 71
A TOURCOING, rue Carnot, 5
Exécution rapide et soignée d'impressions en tous genres.
Typographie et Lithographie. — Outillage moderne et perfectionné. — Prix modérés. 2

Œufs frais, 13, rue du Bois.

LE CORSET « LE PRODIGIEUX »
fait le buste idéal. En vente à Roubaix, rue Saint-Georges, 22, chez Mlles Bulteau. 2893d

ENTREPRISES GÉNÉRALES DE BATIMENTS
Maçonnerie et travaux en ciment armé pour Planchers, Toitures et Réservoirs
Carrelages en Ciment poli.
Paul RASSON Fils
62, Boulevard de Strasbourg, ROUBAIX
Les études des projets seront faites par MM. GRONDEL FRÈRES, ingénieurs-propriétaires du système de J. MONIER, inventeur du ciment armé. (TÉLÉPHONE). 85032

WATTRELOS

DES NOCES D'OR AU « LABOUREUR ». — Les habitants du quartier du Laboureur fêteront le lundi de Pâques, le cinquantième anniversaire de mariage des époux Vandestine-Veraghe qui habitent ce quartier depuis quarante ans. Une Commission vient de se former et avec l'autorisation de l'autorité municipale, a ouvert une souscription et fait une quête qui ont donné les meilleurs résultats. Le 31 mars, à la pointe du jour, la fête sera annoncée par vingt-cinq coups de canon.

Le 1er avril, à onze heures du matin, messe à l'église Saint-Madon, avec le concours de la musique « L'Union ».

Troisième Édition

DERNIÈRE HEURE

DE NOS CORRESPONDANTS PARTICULIERS ET PAR FIL SPÉCIAL)

HOMMAGE DE L'ARMÉE FRANÇAISE AU TSAR

Limoges, 24 mars. — On lit dans la « France militaire » : A la suite du dernier voyage en France de Sa Majesté l'empereur Nicolas II, le ministre de la guerre a fait préparer un album de vues photographiques relatif aux journées des 19 et 21 septembre 1901, et a chargé notre attaché militaire à Saint-Pétersbourg, M. le colonel Moulin, d'en faire, en son nom, la remise à l'empereur de Russie, en hommage et en souvenir de la visite dont il a honoré les troupes françaises et leurs chefs au cours des manœuvres d'armée de 1901. Pendant l'audience qu'il a accordée à cette occasion à M. le colonel Moulin, l'empereur lui a témoigné une satisfaction vivible de cet hommage. Sa Majesté l'a chargé de prier le ministre de la guerre d'être l'interprète des sentiments de profonde sympathie qu'elle ressent pour l'armée française et de lui exprimer le souvenir inoubliable qu'elle conservera des journées passées avec elle.

Le ministre s'est empressé de transmettre aux généraux le témoignage précieux de l'estime que nos vaillantes troupes ont su inspirer à Sa Majesté Nicolas par leur belle tenue et leur remarquable endurance.

LA DATE DES ÉLECTIONS GÉNÉRALES

Paris, 24 mars. — On lit dans le « Figaro » de demain :

Le Conseil des ministres n'a pas encore fait connaître officiellement la date des prochaines élections législatives. Elle ne sera rendue publique que le lendemain de la séparation du Parlement ; mais nous pouvons affirmer que les élections auront lieu le 27 avril et les ballottages, par conséquent, le 11 mai.

LE GÉNÉRAL ZÉDÉ CANDIDAT A LA DÉPUTATION

Paris, 24 mars. — Ainsi qu'on l'avait fait prévoir le général Zédé, ancien gouverneur militaire de Lyon, sera candidat à Moutiers (Savoie). Le général, cédant à de pressantes sollicitations, a consenti à se laisser porter comme candidat libéral contre M. Empereur, député radical ministériel sortant.

ATTENTAT A LA DYNAMITE PRÈS DU CREUSOT

Paris, 24 mars. — L'« Agence Nationale » publie la dépêche suivante :

Le Creusot, 24 mars. — On télégraphie de Tarverney que des malfaiteurs inconnus ont tenté de faire sauter avec de la dynamite le pont de la Dinette sur le Tornin. L'explosion a été formidable. Les habitants du pays ont cru que c'était la foudre qui tombait. La pile centrale du pont est sérieusement endommagée. Une enquête est ouverte par la gendarmerie.

EXPLOSION CRIMINELLE D'UNE POUDRIÈRE A COLOGNE

Cologne, 24 mars. — Une formidable explosion a détruit hier la poudrière de la maison Brets et Huff à Bingen, dans la Hesse Rhénane. L'explosion a blessé mortellement une servante qui se trouvait dans les environs. Le hall de la gare a été très endommagé. Les vitres ont été brisées et les vignobles environnants ont été saccagés. Le vapeur « Hamel », qui était à l'ancre, a reçu de sérieuses avaries, ainsi qu'un autre vapeur qui passait au moment de l'explosion. Des paquets de poudre ont été projetés à plus de 500 mètres de la poudrière. La quantité de poudre qui a fait explosion est évaluée à 60 quintaux. Les dégâts se chiffrent à plusieurs centaines de milliers de marcks. On croit à un attentat criminel.

LA GUERRE DANS LE SUD DE L'AFRIQUE

L'ENTREVUE DE PRETORIA

Londres, 24 mars, 5 heures. — Alors que le « Standart » et le « Daily Chronicle » sont d'accord pour dire que, à Prétoria, les membres du gouvernement transvaalien ont conféré avec lord Kitchener, on fait circuler en même temps à ce sujet, une version différente. A Prétoria, les représentants du Transvaal auraient été reçus par le commandant militaire, disent les uns, par le directeur des renseignements militaires, disent les autres.

D'après cette même version, le général Kitchener ne se trouverait pas en ce moment à Prétoria, mais dans le sud du Vaal, près la frontière de l'Orange et c'est pour le rejoindre que M. Shalk-Burgher et ses compagnons sont repartis presqu'immédiatement de Prétoria pour Kroonstadt. C'est au général Kitchener qu'ils demanderaient la faculté de pouvoir conférer avec le président Steijn d'abord et ensuite avec les généraux Botha, Dewet et Delarey.

LES CONDITIONS DES BOERS

is, 24 mars. — Le « Figaro » publiera demain la dépêche suivante :

Berlin, 25 mars. — Un membre de la délégation boère a déclaré à un correspondant du « Lokalanzeiger » que les Boers étaient décidés à céder aux Anglais le rand avec Kimberley, mais qu'ils réclament l'indépendance absolue et la neutralité provisoire du Zoulouland. 35.000 d'entre eux sont encore sous les armes.

On croit que la suspension des hostilités est imminente. Les Boers comptent beaucoup sur le rapport de lord Wolseley, qui arrivera au Cap, le 31 mars, pour décider le Gouvernement à accepter leur proposition.

DERNIÈRES NOUVELLES RÉGIONALES

FIN DE LA GRÈVE DES TERRASSIERS, A LILLE. — Lundi, à la suite d